

Nombre de membres présents : 10

Présents : Guy Audras, Philippe André, Jean-Claude Barret, Sébastien Brunet, Cyrille Vallon, Françoise Gorce, Danielle Bouchet, Ludwig Blanc, Pierre Gilouin, Philippe Almorice

Absents excusés : Nadège Naud (pouvoir à Philippe André), Patrick Hervé (pouvoir à Pierre Gilouin), Pascal Dejoux (pouvoir à Danielle Bouchet).

Absent(s) : /

Le Conseil choisit Cyrille Vallon comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance : 20h41.

Avant l'approbation du compte rendu du 21.03.2017, Danielle Bouchet fait remarquer que dans le paragraphe 8) il est indiqué, pour la numérotation « l'achat des plaques pour poser sur les bâtiments privés » ; or il n'y a pas que des bâtiments privés, il faut également des plaques pour les bâtiments publics et la campagne.

Modification du point 8) du 21.03.2017 : les plaques sont à poser sur les bâtiments privés et publics, essentiellement au village et sur les poteaux métalliques, essentiellement hors village.

Les numéros seront à poser par le propriétaire ou l'habitant à l'emplacement qu'il aura choisi.

Approbation du compte rendu du CM du 21/03/2017 et signature de la feuille de présence.

Monsieur le Maire demande la possibilité de rajouter 2 délibérations :

- Souscription à l'emprunt de 62.000 € lié à l'achat du terrain Almorice
- Autorisation de principe pour souscrire une ligne de trésorerie ou un crédit relais destiné à financer les travaux sur le réseau communal d'eau et d'assainissement.

1) **Comptes administratifs 2016 M14 et M49**

Monsieur le Maire sort de la salle et charge M. Philippe André de présenter et faire voter les comptes administratifs 2016 pour le budget de la commune M14 et celui de l'eau M49.

M14

FONCTIONNEMENT	Dépenses :	415 352.43
	Recettes :	460 294.28
	Résultat 2016	+ 44 941.85 €
INVESTISSEMENTS	Dépenses :	251 449.23
	Recettes :	117 266.66
	Résultat 2016	- 134 182.57 €

M49

FONCTIONNEMENT	Dépenses :	77 603.95
	Recettes :	96 882.51
	Résultat 2016	+ 19 278.56 €
INVESTISSEMENT	Dépenses :	297 593.82
	Recettes :	572 004.78
	Résultat 2016	+ 274 410.96 €

Adoptés à l'unanimité.

Retour de Monsieur le Maire.

2) Comptes de gestion 2016 M14 et M49

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les résultats des recettes et des dépenses du compte de gestion sont forcément identiques à ceux du compte administratif, pour les 2 budgets ; sans quoi, le CA n'aurait pu être établi. Il lit le projet de délibération approuvant les comptes de gestion.

Adoptés à l'unanimité.

3) Affectation du résultat 2016 M14 et M49

M14

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le résultat de la section de fonctionnement 2016 qui est de 44 941.85 € auquel on ajoute le résultat de fonctionnement antérieur reporté de 88 355.67 € d'où un résultat à affecter de 133 297.52 €.

Le besoin de financement de la section d'investissement est de 92 055.28 €.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

Comptes 1068 "Excédent de fonctionnement capitalisé "	92 055.28 €
Compte 002 "Report à nouveau excédentaire "	41 242.24 €

M49

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le résultat de la section d'exploitation 2016 qui est de 19 278.56 € auquel on soustrait la part affectée à l'investissement soit – 89 551.50 € et on rajoute le résultat d'exploitation antérieur reporté de 102 445.62 € d'où un résultat à affecter de 32 172.68 €

Le besoin de financement de la section d'investissement étant de 470 961.24 € (restes à réaliser dépenses + recettes 2016), après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit:

Comptes 1068 "Excédent de fonctionnement capitalisé "	- 21 582.78 €
Compte 002 "Report à nouveau excédentaire "	+ 10 589.90 €

4) Taux des taxes directes locales 2017

Monsieur le Maire propose une augmentation de 2 %.

M. Ludwig Blanc demande l'évolution des taux ces dernières années : Monsieur le Maire répond qu'ils n'ont pas été modifiés depuis plusieurs années. C'est la raison pour laquelle il demande cette hausse de 2 % (ce qui augmenterait les recettes de 3660 €).

Après en avoir délibéré, à 5 voix « Pour », 7 voix « Contre » et 1 abstention, le Conseil municipal décide de ne **pas augmenter** les taux qui restent inchangés

- taxe d'habitation 10.71 %
- taxe foncière bâtie 12.24 %
- taxe foncière non bâtie 37.74 %.

Le produit final attendu sera de 183 010 €.

5) Budget Primitif 2017 - M14

M. Philippe Almorik fait remarquer qu'il faut être vigilant quant aux dépenses sur le personnel mis à disposition à la Commune par la CCVD.

Monsieur le Maire donne lecture du budget 2017 qui s'équilibre en dépenses et recettes pour le fonctionnement à 565 142.24 € et pour l'investissement à 533 582.69 €.

Adopté à l'unanimité.

6) Budget Primitif 2017 - M49

Monsieur le Maire donne lecture du budget 2017 qui s'équilibre en dépenses et recettes pour le fonctionnement à 109 424.51 € et pour l'investissement à 1 543 917.56 €.

Adopté à l'unanimité.

7) Prix de l'eau

Monsieur le Maire propose d'augmenter le prix du m3 d'eau consommée à 1.25 € pour la facturation du 01/10/2017 au 30/09/2018).

Adopté à 9 voix « pour » et 4 voix « contre ».

M. Jean-Claude Barret demande qu'un courrier soit adressé aux utilisateurs de réseau d'assainissement pour leur rappeler que ce n'est pas un vide-ordure ; certaines personnes y jettent diverses choses (il a été retrouvé des fruits entiers) qui peuvent obstruer les conduites.

8) Mise en place du Droit de Prémption Urbain (DPU)

Monsieur le Maire informe que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est devenu exécutoire le 24/03/2017 et que la mise en place d'un DPU pour les zones U et AU est nécessaire.

Adopté à l'unanimité.

9) Travaux Chapelle Saint-Pierre

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le diagnostic est terminé et que la 1^{ère} phase des travaux est lancée. Conformément à l'accord cadre du 12.01.2016 (missions AVP, POR, ACT), le Cabinet REPELLIN, maître d'œuvre, a fourni 3 devis :

- Missions AVP-PRO-ACT	25 760 €
- Etude/équipement fissures	12 175 €
- Etudes pierres	3 600 €
Total HT	41 530 €

Des demandes d'aide financière seront demandées auprès de la DRAC, du Département de la Drôme, de l'association de sauvegarde des bâtiments de la Drôme, de sénateurs et députés.

Adopté à 12 voix « pour » et 1 abstention.

10) Convention SDIS/COMMUNE : vacances sapeur-pompier

Monsieur le Maire informe qu'une convention serait souhaitable entre le SDIS et la Commune afin de libérer l'agent communal employé aux services techniques pour qu'il puisse partir en interventions. Toutes les vacances sont payées directement à la Commune par le SDIS. L'agent percevra l'intégralité de son salaire. Aucune charge financière ne sera affectée à la Commune.

Adopté à l'unanimité.

11) Emprunt à contracter pour l'achat du terrain Almorik

Monsieur le Maire demande au Conseil de l'autoriser à contracter et signer l'emprunt de 62.000 € auprès de la Caisse d'Epargne . Il indique qu'un prêt sur 10 ans serait l'idéal mais plus raisonnable d'emprunter sur 15 ans à un taux fixe effectif global de 1.33 %, coût final global de 6800 €.

Adopté à 10 voix « pour » et 3 abstentions.

12) L'autorisation de principe pour souscrire à une ligne de trésorerie ou un crédit relais pour financer les travaux du réseau d'eau et d'assainissement

Pas de délibération sur ce sujet : reportée à une date ultérieure.

Fin des délibérations.

URBANISME

Depuis le 21/03/2017, plusieurs dépôts de dossiers ont été enregistrés :

1 permis de construire pour une véranda, un certificat d'urbanisme pour la vente d'une maison et 6 déclarations préalables pour réfection de toiture, construction piscine et pose de panneaux photovoltaïques.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à la course cycliste et en particulier Pierre Gilouin.

Il remercie également Danielle Bouchet pour son travail aux TAPS : cette dernière signale que la Mairie a dû faire un courrier aux parents cosigné par le Maire et la Directrice de l'école, pour signaler un problème d'indiscipline de la part des élèves. D'autre part, la diversité des activités est très appréciée. Le problème va se poser l'année prochaine pour l'encadrement car il va y avoir plus d'enfants. Il faudrait une personne supplémentaire.

Monsieur le Maire souhaite nommer la petite place devant l'école du haut « place Marcel Nouvet », en mémoire de l'ancien résistant lors de la dernière guerre. Il a rencontré M Daniel CUOQ du Souvenir Français et ont proposé de célébrer l'évènement le 25 juin prochain. A délibérer lors du prochain conseil municipal.

et informe que la cérémonie du 8 mai aura lieu à 11h.

Monsieur le Maire demande aux élus de bien vouloir s'inscrire dans le tableau des permanences du bureau de vote des élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017.

La fermeture des bureaux de vote est bien prévue pour 19h comme l'a signalé Philippe Almorik.

M. Pierre Gilouin annonce la brocante du lundi 17 avril, la journée des peintres du 21 mai, le passage de la course de vieilles voitures qui passera par Chabrilan le 30 avril et la course VTT organisée par le club d'Allex le 1^{er} mai qui passera également sur la Commune.

Levée de la séance à 0h15.